



Save the date

26^e Journée Nationale d'Étude « Élus Santé Publique et Territoires »



élus
santé
publique &
territoires

Santé environnement : le pouvoir des villes - Acte II

LUNDI 19 JUIN 2023

de 9h30 à 17h

Palais du Luxembourg, salon René Monory
15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

La France s'est dotée, depuis 2004, d'un **Plan National Santé Environnement** (PNSE) tout en développant parallèlement près de 30 plans/stratégies thématiques en lien avec la santé environnement. **Le PNSE4** « un environnement, une santé » publié en mai 2021, comporte un axe complet dédié aux collectivités territoriales. Du fait de leurs compétences en matière d'aménagement des territoires, de leur connaissance des expositions locales et des inégalités socio-environnementales, de leur proximité avec leurs habitants, les communes ont un rôle majeur à jouer pour agir sur l'environnement et améliorer la santé de leurs citoyens.

Selon l'OMS, 23% des décès et 25% des pathologies chroniques sont liés à des facteurs environnementaux. Face à ce bilan, il est temps d'accélérer la mobilisation des acteurs de terrain en intégrant une approche combinée de la santé publique, de la santé animale et de la santé des écosystèmes autour du concept « Une seule santé » ou « One Health ». La crise sanitaire de la Covid-19 a su nous rappeler les interactions fortes entre ces 3 piliers.

En 2015, l'association « **Élus Santé Publique et Territoires** » association nationale pour le développement de la santé publique, qui œuvre pour la promotion et la reconnaissance du rôle des villes et des élus locaux en santé, consacrait sa journée nationale d'étude au pouvoir des villes en matière de santé environnementale avec le témoignage de collectivités particulièrement engagées.

ESPT souhaite organiser un Acte II pour rendre compte de la montée en puissance des villes et de leurs groupements dans leur possibilité d'agir favorablement sur les déterminants environnementaux, en :

- partageant les bonnes pratiques, les initiatives et les outils qui permettent d'accompagner la mise en œuvre d'actions en santé environnement,
- montrant l'articulation avec les autres outils de programmation (SRADDET, CPER, PCAET, PLU, PAT, ...),
- suscitant l'intérêt pour les actions en santé environnement dans des contrats locaux de santé,
- recensant les ressources d'intérêt, tant en matière d'expertise que d'ingénierie,
- identifiant des actions concrètes autour du concept « une seule santé ».

S'inscrire en ligne

Inscription obligatoire (gratuite)